

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BOIS DE L'AUMÔNE

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
85	85	48	43

Date de convocation du Comité Syndical
06 décembre 2023

Date d'affichage de la convocation au siège
06 décembre 2023

Nombre de délégués ayant pris part au vote : 50
Nombre de suffrages exprimés : 50
Nombre de délégués ayant voté pour : 49
Nombre de délégués ayant voté contre : 1
Nombre de délégués s'étant abstenu : 0
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 2

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Le 12 décembre 2023 à 18h15, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Maison des Loisirs et du Tourisme de La Roche Blanche, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. Jacques LOCUSSOL est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans : ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, DESMARETS Pierre, DOLAT Gilles, GEORGEON Hugues, GIANGRECO-BROC Malory, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, LANGLAIS Gérard, MAUBLANT Alain, RAYMOND Isabelle, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, SAUSSAC Cyril.

Billom Communauté : DEGOILLE Michel, ESCARPA Ludovic, GUERET Laurent, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, STEINERT Michelle, MEURINE Daniel.

Communauté de Communes Plaine Limagne : LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles, POINTON Ludovic, FUENTES Carmen.

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : COTTIER Bernard, LASSET Paul, LOBREGAT Stéphane, MOULIN François, ROUSSELET Joëlle, VALLEIX Philippe.

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : DUCHALET David, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, ROUIDANT Jean-Louis, TRICHARD Dorothée, CALET Didier.

Mond'Arverne Communauté : BORDIER Jean-Marc, DUCREUX Bernard, LAGRU Alain, LAMIRAND Pascal, LOCUSSOL Jacques, ROBERT Andrée, GUILMAN Marie-Aimée.

Pouvoirs :

- M. Jean-Pierre CHRETIEN donne procuration à M. Gilles DOLAT
- M. David GAYET donne procuration à M. Gilles MAS

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Thème : FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

Dél. 2023-50 : Candidature à l'appel à projet Citeo Collecte 2023 – Levier E pour la baisse du taux de refus en entrée de centre de tri

Malgré la mise en œuvre de nombreuses opérations de communication ainsi que la mise en place de la tarification incitative, nous constatons une stagnation du taux d'erreur de tri dans la collecte sélective.

De ce fait, le Syndicat souhaite expérimenter la caractérisation vidéo des emballages ménagers au moment des opérations de collecte à l'aide de dispositifs de caractérisation couplant caméra vidéo et intelligence artificielle.

Ces dispositifs permettront un suivi précis du taux de refus :

- en caractérisant les différents types d'erreur que l'on retrouve sur le territoire,
- en mettant en évidence les secteurs problématiques qui nécessitent des campagnes de sensibilisation ciblées par l'intervention d'ambassadeurs du tri,
- en permettant une communication ciblée en couplant la détection des erreurs de tri à l'identification des bacs et donc à l'envoi de courriers adressés.

Ainsi le SBA souhaite se porter candidat à l'appel à projet lancé par Citeo concernant le levier E de l'appel à projet collecte 2023.

Le projet, d'une durée d'un an, débutera dès le mois de janvier 2024 pour un budget estimatif de :

- Investissement pour 2 caméras = 11 000 € HT
- Coût d'exploitation annuel = 12 000 € HT

Dans le cadre de l'appel à projet, CITEO apporte une aide de 60% de l'ensemble des frais d'investissement et de fonctionnement dont les frais de communication et de relation à l'usager générés par cette action.

Nous espérons ainsi réduire le taux de refus des collectes entrantes au centre de Tri Paprec de Clermont-Ferrand (63AB) de près de 790 tonnes soit une économie de 236 000 € sur les coûts de traitement à l'échelle du SBA.

Il est donc demandé au Comité syndical de :

- valider la candidature du SBA dans le cadre de l'appel à projet Citeo Collecte 2023 – Levier E pour la baisse du taux de refus en entrée de centre de tri,
- autoriser Monsieur le Président à accomplir et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Comité Syndical,
Où l'exposé du Président,
Après en avoir débattu et délibéré,

À LA MAJORITÉ (49 voix pour, 1 voix contre)

Article 1 : **VALIDE** la candidature du SBA dans le cadre de l'appel à projet Citeo Collecte 2023 – Levier E pour la baisse du taux de refus en entrée de centre de tri.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20231212-DEL2023-50-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023

Article 2 : **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir et à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20231212-DEL2023-50-DE
Date de télétransmission : 19/12/2023
Date de réception préfecture : 19/12/2023